



POLITIQUE • FINANCES PUBLIQUES

Lutte contre la fraude fiscale : l'Etat accusé de « sous-investissement chronique »

Dans un rapport présenté en commission des finances mardi, la députée Mathilde Feld (LFI) juge « urgent » de « redonner » des moyens à la direction générale des finances publiques et pointe un « décrochage massif » du contrôle fiscal, qu'elle attribue notamment aux « coupes massives » dans les effectifs du fisc.

Par Bastien Scordia

Publié le 21 juillet 2026 à 18h30 • Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés



La députée de Gironde Mathilde Feld (LFI) à l'Assemblée nationale, à Paris, le 24 février 2026. THOMAS SAMSON/AFP

En matière de lutte contre la fraude fiscale, les discours se succèdent mais le constat demeure : faute de moyens suffisants, la volonté politique peine à se traduire en actes. « *Malgré dix ans de communication constante sur les multiples plans de lutte contre la fraude initiés par le gouvernement, l'efficacité du contrôle fiscal s'est considérablement dégradée au cours de la dernière décennie* »,

dénonce la députée de Gironde Mathilde Feld (La France insoumise, LFI) dans un rapport présenté en commission des finances de l'Assemblée nationale, mardi 21 juillet. Un diagnostic critique qui rejoint celui, non moins sévère, dressé en 2025 par la Cour des comptes, laquelle estimait que la fraude n'est « *ni plus fréquemment ni plus durement sanctionnée qu'il y a dix ans* ».

Les chiffres traduiraient, en effet, un « *décrochage massif* » du contrôle fiscal, selon l'élue. Entre 2015 et 2024, les recettes fiscales réclamées par la direction générale des finances publiques (DGFIP) ont baissé de plus de 1 milliard d'euros (de 21,2 à 20,1 milliards), soit un recul de 5,2 % en euros courants. « *Une fois corrigée de l'inflation, la baisse est de l'ordre de 20 %* », relève Mathilde Feld. Les sommes effectivement recouvrées par le fisc suivent la même tendance. Elles sont passées de 12,2 à 11,4 milliards d'euros sur la période, soit une baisse de 6,6 %. Dans le même temps, les recettes fiscales totales ont progressé de 44 %.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

L'administration, de son côté, nie un recul de l'efficacité du contrôle fiscal et défend une lecture différente de ces données. L'évolution des résultats du contrôle fiscal ne doit pas nécessairement suivre la même progression que l'ensemble des recettes fiscales, explique la DGFIP en mettant en avant un « *effet dissuasif* » des plans de lutte contre la fraude ainsi qu'un « *accompagnement fiscal* » des entreprises et des particuliers. Accompagnement qui, selon elle, favoriserait une meilleure conformité spontanée aux obligations fiscales.

Promesse non tenue

Les arguments n'ont pas convaincu Mathilde Feld. « *Ce décrochage procède d'un choix assumé* » de « *sous-investissement chronique* », critique-t-elle en ciblant sans surprise les coupes dans les effectifs de la DGFIP, « *le premier réservoir de suppressions de postes de l'Etat* ». Entre 2015 et 2025, la direction a perdu plus de 16 000 postes. Les services consacrés au contrôle fiscal n'ont pas été épargnés, ces derniers ayant perdu 1 865 emplois sur la période.

En mai 2023, le gouvernement Borne (2022-2024) – par la voix de Gabriel Attal, alors ministre délégué chargé des comptes publics – s'était pourtant engagé à doter les services du contrôle fiscal de 1 500 emplois supplémentaires d'ici à 2027. La promesse n'a pas été tenue pour le moment. « *A la fin de l'année 2025, les effectifs n'ont regagné que 42 ETP [équivalent temps plein], auxquels on peut ajouter quelques dizaines d'emplois pour l'Office national antifraude et l'unité de renseignement fiscal* », précise Mathilde Feld.

Lire notre entretien (2023) :  [Gabriel Attal : « Chaque fraude fiscale est grave, mais celle des plus puissants est impardonnable »](#)



« *Nous ne sommes pas encore effectivement aux niveaux attendus* », a reconnu la directrice générale de la DGFIP, Amélie Verdier, auditionnée ce 21 juillet par la commission des finances. Mais, elle a promis qu'ils « *renforceron[t] dans tous les cas l'année prochaine les effectifs de lutte contre la fraude* ». L'ampleur de cet effort dépendra néanmoins largement des arbitrages sur le projet de loi de finances pour 2027 qui devrait une nouvelle fois solliciter Bercy, et donc le fisc, en matière de suppressions de postes. La députée Mathilde Feld juge pour sa part « *impératif* » et « *urgent* » de « *redonner* » des moyens et des effectifs à la DGFIP « *pour contrôler les fraudes les plus complexes* ». Elle plaide en ce sens pour la création « *d'ici 2029* » de 2 000 emplois supplémentaires chargés du contrôle fiscal.

newsletter

« Politique »

Chaque semaine, « Le Monde » analyse pour vous les enjeux de l'actualité politique

S'inscrire →

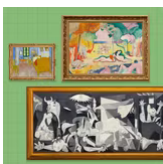
Pour la parlementaire, l'efficacité de la lutte contre la fraude fiscale passerait avant tout par une « *programmation humaine* » des contrôles plutôt que par un recours massif aux solutions technologiques et à l'intelligence artificielle. Dans son viseur : les techniques de croisement de données en masse (le *data mining*) qui permettent d'automatiser la détection des irrégularités et autres anomalies déclaratives. Désormais largement utilisée par le fisc pour compenser, en partie, la baisse de ces effectifs, cette solution numérique « *s'avère peu probante* », estime Mathilde Feld. Elle cite à ce propos le rapport de la Cour des comptes selon lequel 44 % des contrôles effectués en 2023 ont été effectués par croisement de données mais n'ont été à l'origine que de 13,8 % des droits et pénalités mis en recouvrement.

Le *data mining* « *ne répond pas à lui seul à l'objectif de lutte contre la fraude* », a rétorqué Amélie Verdier en vantant d'autres sources de programmation du contrôle comme le « *renseignement interne* » à la DGFIP ou les échanges avec les autres administrations. Le fisc prévoit d'ailleurs de publier prochainement une « *stratégie d'ensemble* » de la programmation de ses contrôles. « *Nous n'avons peut-être pas encore assez expliqué la complémentarité de nos sources de contrôle* », a reconnu Amélie Verdier. La commission des finances ne dira pas le contraire.

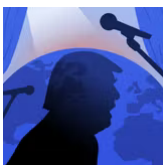
Lire aussi le décryptage (2025) |  [Fraude fiscale : quels sont les moyens mis en œuvre pour la combattre ?](#)

**Bastien Scordia**

Le Monde Ateliers

Découvrir**Cours du soir**

Histoire de l'art : « Tout un monde dans un tableau »

**Événement inédit**

« Quel monde après Trump ? » le 10 novembre au Grand Rex

**Le Monde en cartes**

Votre rendez-vous mensuel consacré à la géopolitique

[Voir plus](#)

Partenaires

Guides d'achat avec Le Monde

[Les meilleures centrales vapeur](#)[Les meilleurs hubs et docs USB-C](#)[Les meilleurs jeux de société pour adultes](#)[Les meilleurs vibromasseurs pour le clitoris](#)[Les meilleures machines à café haut de gamme](#)[Les meilleures friteuses sans huile](#)[Les meilleurs coussins de voyage](#)[Tous nos guides →](#)

Le Monde |  NOS
GESTI
CLIMAT

**Calculez votre
empreinte carbone et vo
empreinte eau**

en seulement 10 minutes

[Faire le calcul](#)